



Fermeture du Centre administratif pour déménagement

Jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 août

Centre administratif provisoire

Dans l'Hôtel de ville

28 avenue de Verdun
92390 Villeneuve-la-Garenne
01 40 85 57 00

Accueil général, service Affaires générales et Espace famille

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
8h30 - 12h et 13h15 - 17h
Jeudi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 11h45

Permanence du conseiller numérique
Vendredi 9h - 12h
Inscription en mairie

Service Logement et Habitat

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi 8h30 - 12h

CCAS

Lundi, mercredi et vendredi
8h30 - 12h et 13h15 - 17h
Mardi 8h30 - 12h et sur rendez-vous
13h15 - 17h
Jeudi 8h30 - 12h

Inscriptions aux activités via l'Espace famille



Privilégiez
l'inscription en ligne !

Soutien scolaire

1^{re} session > le samedi 6 septembre
2^e session > le samedi 18 octobre

Espace Nelly-Roussel

Activités annuelles

À partir du lundi 8 septembre

Programme semestriel
(Octobre à janvier)

À partir du samedi 27 septembre

Projets RAN – Remise à Niveau
À partir du lundi 22 septembre

Vacances de la Toussaint
À partir du samedi 11 octobre

Vacances de Noël
À partir du samedi 13 décembre

Enfance *Accueils de loisirs*

Vacances d'automne
Du lundi 22 septembre au samedi 4 octobre

Vacances de Noël
Du lundi 24 novembre au samedi 6 décembre

Jeunesse *En ligne uniquement*

Vacances d'automne
Club Ados : mercredi 1^{er} octobre, après-midi
Club Enfants : samedi 4 octobre, matin

Vacances de Noël
Club Ados : mercredi 3 décembre, après-midi
Club Enfants : samedi 6 décembre, matin

École municipale des sports

Inscription annuelle
Ouverte depuis le 30 juin

Bientôt un nouveau Centre administratif

À partir du 1^{er} septembre, votre Centre administratif est transféré dans l'Hôtel de ville, le temps des travaux de réaménagement.

Dans la logique de réhabilitation des équipements municipaux engagée par la Ville de Villeneuve-la-Garenne, la rénovation du Centre administratif de la Mairie aura lieu pendant 5 mois, afin de repenser l'organisation, moderniser les infrastructures et revoir l'isolation du bâtiment.

Quels bénéfices pour vous ?

- Pouvoir s'orienter plus facilement au sein du Centre administratif
- Gagner du temps lors de la réalisation de vos démarches
- Être accueilli dans des conditions optimisées et par des équipes qui travaillent dans un équipement plus agréable

Le Centre culturel Max-Juclier accueille les cérémonies de mariage

Depuis le 28 juin, les cérémonies de mariage ont lieu dans le pavillon d'époque fraîchement rénové, au 23 quai d'Asnières.

Capacité : 40 personnes
À noter : seul le véhicule de la mariée peut stationner à l'intérieur de l'équipement.

Les démarches administratives pour se marier se déroulent toujours en mairie.

Votre Centre administratif provisoire

Septembre 2025
Janvier 2026



WWW.VILLENEUVE92.COM



Services maintenus pendant les travaux

À partir du 1^{er} septembre, votre Centre administratif est transféré dans l'Hôtel de ville, pendant les travaux de réaménagement.

Fermeture exceptionnelle pour déménagement

Du 28 au 30 août, le Centre administratif ferme ses portes pour déménager côté Hôtel de ville. Pendant ces 3 jours, il n'y aura pas d'accueil physique ou téléphonique en mairie, mais vous pourrez joindre les services municipaux par mail (coordonnées sur villeneuve92.com). Vos services en ligne seront maintenus ainsi que les inscriptions via le portail de l'Espace famille. Les démarches effectuées sur le site Internet de la ville seront également traitées par les services.

Notes

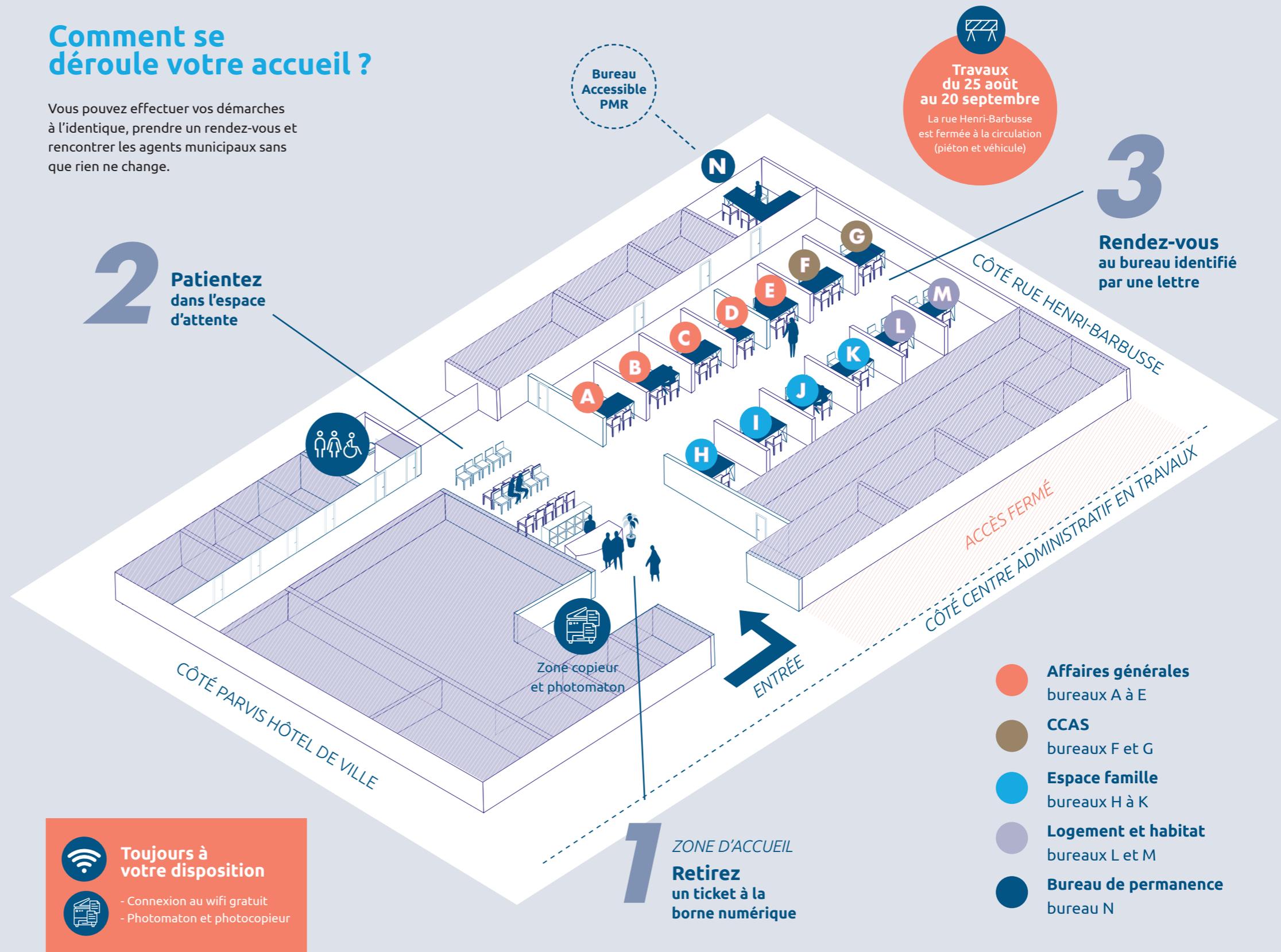


Votre mairie en ligne 7/7 et 24/24

Retrouvez toutes vos démarches administratives sur villeneuve92.com

Comment se déroule votre accueil ?

Vous pouvez effectuer vos démarches à l'identique, prendre un rendez-vous et rencontrer les agents municipaux sans que rien ne change.



2 Patientez dans l'espace d'attente

Bureau Accessible PMR

Travaux du 25 août au 20 septembre
La rue Henri-Barbusse est fermée à la circulation (piéton et véhicule)

3 Rendez-vous au bureau identifié par une lettre

1 ZONE D'ACCUEIL
Retirez un ticket à la borne numérique

Toujours à votre disposition
- Connexion au wifi gratuit
- Photomaton et photocopieur

- Affaires générales** bureaux A à E
- CCAS** bureaux F et G
- Espace famille** bureaux H à K
- Logement et habitat** bureaux L et M
- Bureau de permanence** bureau N